

Deuxième session d'échanges dans le cadre du programme de formation croisée

**Le dépistage et le diagnostic des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie
17 avril 2007**

Rapport sommaire de l'évaluation des répondants

Le 17 avril 2007 avait lieu à l'Hôpital Douglas la deuxième session de formation développée dans le cadre du projet de recherche portant sur les formations croisées en santé mentale et en toxicomanie dans le sud-ouest de Montréal.

Plus de 140 intervenants, responsables de programmes et universitaires spécialistes du domaine ont participé à cette journée. La majorité (60%) proviennent d'organismes publics et communautaires oeuvrant en psychiatrie dans le Sud-ouest de Montréal : Hôpital Douglas, Centre de Crise L'Autre Maison, CSSS Sud-Ouest de Verdun, CSSS-Dorval-Lachine-LaSalle, Impact, Projet Suivi Communautaire, Groupe d'entraide Lachine. Les autres participants étaient rattachés à d'autres ressources de Montréal et de l'extérieur telles que Relais-Méthadone, Dianova, le Centre de référence du grand Montréal, Domrémy Mauricie-Centre du Québec, l'Antre-temps, CHUM-St-Luc, l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, le CLSC St-Léonard, le CSSS Jeanne-Mance, CSSS de la Montagne, Fédération des Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes et Université de Montréal. Ces participants étaient invités à prendre part à des discussions de cas impliquant des intervenants des réseaux de la santé mentale et de la toxicomanie. Des conférences portant sur le dépistage en toxicomanie et en psychiatrie des Drs Mimi Israël et thomas Brown étaient suivies d'échanges en 10 petits groupes, puis d'une plénière avec un panel de représentants de la santé mentale et de la toxicomanie. Les vignettes cliniques utilisées pour les discussions de cas ont été préparées par Michel Perreault, avec la collaboration particulière de Dr Camillio Zacchia, et mesdames Isabelle Ferland, Andrée Roy et Anne Wittevrongel.

Le résumé synthèse de la session de formation a été élaboré à partir du compte-rendu rédigé par chacun des rapporteurs des 10 ateliers.

1. Pistes indiquant qu'il est nécessaire d'orienter le client vers une évaluation plus poussée du problème de santé mentale ou de toxicomanie

Description et évolution du problème

Les manifestations cliniques, soit les comportements des clients, les symptômes et leur évolution (aggravation, gravité, intensité et fréquence) devraient être pris en compte pour demander une expertise spécifique auprès de professionnels de la santé mentale ou de la toxicomanie.

Ampleur des conséquences de la consommation sur le fonctionnement de la personne

Les conséquences vécues par le client ou son entourage, telles que la souffrance et la dangerosité pour soi et les autres, devraient guider les intervenants dans la décision d'orienter le client vers une démarche de dépistage et d'évaluation du problème de santé mentale ou de toxicomanie.

Limites de la formation / expertise des intervenants, et contraintes du système de santé

La capacité des intervenants à détecter, diagnostiquer et évaluer eux-mêmes la présence d'un trouble concomitant de santé mentale et de toxicomanie dépend de leur formation, de leur expérience et de l'expertise qu'ils ont développée.

Les contraintes administratives au niveau du système lui-même peuvent obliger à orienter le client vers des professionnels d'autres organisations lorsque les critères d'admissibilité ou de durée de séjour empêchent d'assurer le suivi des clients.

2. Éléments les plus utiles pour aider à la détection d'un trouble concomitant de santé mentale et de toxicomanie

Améliorer la connaissance des déclencheurs de la toxicomanie et de la santé mentale

Les participants ont souligné l'importance, pour les différents intervenants impliqués, d'identifier la direction (le « sens ») du trouble concomitant puisque la toxicomanie peut être à l'origine du problème de santé mentale, ou encore la médication inadéquate pour un problème de santé mentale mal identifié ou non diagnostiqué peut conduire à une auto-médication de la part du client.

Rechercher des indicateurs de la présence d'un trouble concomitant

La recherche d'information auprès du client, que ce soit à partir d'échanges avec lui ou d'observation, permettrait de relever des indices de la présence d'une double problématique de santé mentale et de toxicomanie. Les participants ont souligné l'importance de connaître les indicateurs de la présence d'un trouble concomitant, la nécessité de procéder à une évaluation systématique de la présence d'un trouble concomitant, et l'importance d'aborder ces questions lors des échanges avec le client.

Établir une alliance thérapeutique avec le client et travailler en partenariat

Le développement d'une alliance thérapeutique favorise la capacité du client à se livrer sans crainte d'être jugé ou de perdre des services. Le travail de collaboration et de partenariat avec les autres intervenants impliqués auprès du client favoriserait un meilleur partage de l'information et une détection plus précoce des troubles concomitants.

3. Principales difficultés rencontrées pour établir qu'il y a présence d'un trouble concomitant de santé mentale et de toxicomanie

Similitude de certains comportements d'intoxication et de symptômes des troubles mentaux

La similitude de certains symptômes d'intoxication avec ceux des troubles mentaux rend difficile le dépistage et le diagnostic des troubles concomitants. La surconsommation de médicaments ou même l'auto-médication complique d'autant le dépistage et le diagnostic du problème de toxicomanie ou de santé mentale.

Difficulté à établir un lien de confiance

Pour se confier à un thérapeute, un client doit avoir la certitude que ce qu'il dira n'aura pas pour conséquence qu'il ne puisse plus recevoir certains services, d'où la difficulté à établir un lien de confiance avec les clients puisque certaines organisations excluent les clients qui présentent un problème de toxicomanie ou de santé mentale

Manque de concertation et de partage d'information entre les organisations

L'utilisation des services de différentes organisations a pour effet de morceler les interventions et le traitement, ce qui complique le dépistage et le diagnostic des troubles concomitants potentiels puisqu'il manque de concertation et de partage de l'information entre les différentes organisations.

4. Principales actions à poser pour améliorer le dépistage des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie

Créer un contexte propice au dépistage

La mise en place d'un contexte propice au dépistage paraît étroitement liée à l'établissement d'un lien thérapeutique avec le client. En instaurant un climat de confiance, il semble plus probable que le client en vienne à fournir davantage d'information à son intervenant. Pour ce faire, les participants ont suggéré de se baser sur les besoins initiaux du client (le problème identifié au départ).

Systématiser l'évaluation de la toxicomanie et de la santé mentale

Les participants ont aussi mis en évidence l'importance de systématiser l'évaluation de la toxicomanie et de la santé mentale afin de vérifier la présence d'un trouble concomitant chez les personnes suivies pour un problème de toxicomanie ou de santé mentale. Le développement et la disponibilité d'outils de dépistage pour les intervenants permettraient d'améliorer le dépistage et le diagnostic des troubles concomitants.

Organisation des services

L'identification d'un intervenant-pivot, d'un gestionnaire de cas ou de pairs aidants permettrait de palier les difficultés liées au manque de concertation et de partage de l'information entre les différentes organisations impliquées dans les services offerts aux clients.

En résumé, selon les participants aux ateliers :

- Il importe de créer un contexte permettant aux clients de dévoiler de l'information aux intervenants.
- Il faudrait systématiser l'évaluation de la présence d'un trouble concomitant
- Le recours à des outils validés faciliterait le dépistage systématique de la toxicomanie et des problèmes de santé mentale
- Une organisation des services reposant sur le partenariat et la concertation entre les différentes organisations pourrait favoriser un partage de l'information plus efficace et serait susceptible de mener à une détection précoce des troubles concomitants. Cette détection précoce des problèmes permettrait de débiter un traitement adéquat plus promptement, dans le meilleur intérêt du client.

par

Michel Perreault, Ph.D, Marie-Christine Héroux, M.Sc. et Renée Veilleux, B.A.
Institut Douglas, le 7 mai 2007.

michel.perreault@douglas.mcgill.ca